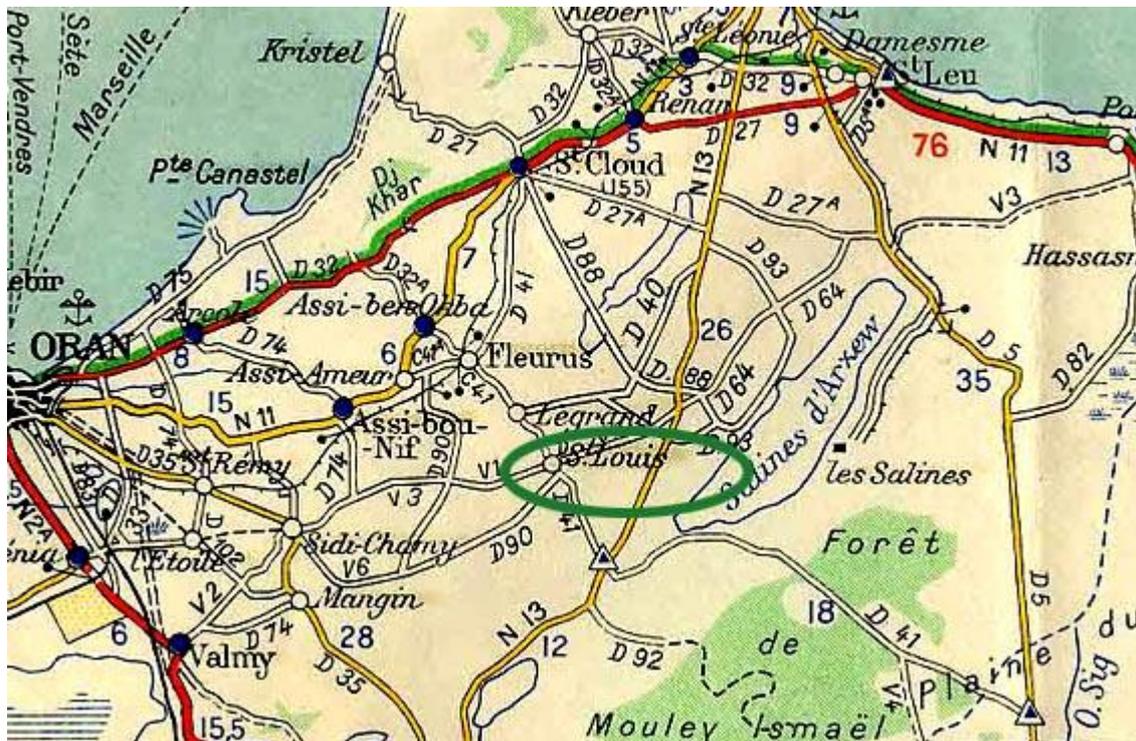


« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Le village de SAINT LOUIS devenu BOUFATIS à l'indépendance

Village de l'Ouest algérien situé à 27 kilomètre, à l'Est, d'ORAN sur la route qui, passant par ASSI AMEUR, mène à SAINT DENIS DU SIG.



Présence Turque 1515- 1830

Avant 1830, la petite tribu de SIDI BOU FATIS, située sur les terrains occupés par les jardins de la sortie du village actuel, ne devait comprendre qu'une quarantaine de familles. Elle cultivait la riche plaine qui s'étend au pied des communaux. La culture des céréales nécessaires à l'alimentation et l'élevage des moutons et des chèvres, suffisaient à faire vivre cette tribu dont le chef Messaoud BEL GOTNI, avait exercé, sous domination turque, les fonctions de percepteur d'impôts

Présence Française 1830- 1962

C'est en 1831 que les Français occupèrent ORAN ; sa banlieue reçut des colons agricoles 13 ans plus tard seulement. Entre ORAN et ARZEW, toute une série de centres agricoles furent semés de bonne heure dans la plaine : SAINT LEONIE était créée en 1846, puis en 1848 datent ARCOLE, VALMY, MANGIN, ASSI BOU NIF, ASSI AMEUR, ASSI BEN OKBA, FLEURUS, LEGRAND, SAINT CLOUD, RENAN, KLEBER et aussi **SAINT LOUIS**



Capture de la Smala d'ABD-EL-KADER, 16 Mai 1843, immortalisée par Horace VERNET.

SAINT LOUIS, bâti sur une colline, est à une altitude de 109 mètres au dessus du niveau de la mer.

SAINT LOUIS est formé de 16 quartiers groupés symétriquement. Les quartiers extrêmes, au nombre de huit, longs de 120 mètres, comprennent chacun douze lots d'habitation de 6 ares. Les quartiers centraux, longs de 80 mètres, comprennent chacun 8 lots d'habitation de 6 ares également.

Les rues longitudinales sont au nombre de cinq :

- Le boulevard de l'Est,
- La rue de LEGRAND,
- L'Avenue de SAINT-CLOUD ou avenue Edouard BORDERES,
- La rue de FLEURUS ou rue Paul BOICHARD, et
- Le boulevard de l'Ouest.

Les rues transversales sont aussi au nombre de cinq. La plus large coupe l'artère principale en son milieu et, comme celle-ci, divise le village en deux parties égales.

Bâti en amphithéâtre, **SAINT LOUIS** offre, au voyageur venant de la route du SIG, un panorama agréable. Mais pour en arriver là, il est nécessaire de regarder le rétroviseur afin de connaître l'histoire de nos valeureux pionniers.



La colonie agricole de **SAINT LOUIS** a été créée le 19 décembre 1848, en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale. On lui donna provisoirement le nom de SAINT LOUIS, en mémoire du Roi de France Louis Philippe 1^{er} qui continua la conquête de l'Algérie commencée sous CHARLES X et pendant laquelle ses fils, les ducs d'ORLEANS et d'AUMALE, se distinguèrent par de brillants faits d'armes dont le plus heureux et le plus hardi, la prise de la smala d'ABD-EL-KADER, porta un coup à la puissance de l'EMIR.



Louis PHILIPPE 1^{er} (1773/1850)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Louis-Philippe_1er

Dans cette même séance, du 19 septembre, un crédit de 50 millions avait été voté pour l'établissement des colonies agricoles de l'Algérie spécialement destinée à recevoir des familles ouvrières ou des ouvriers célibataires dépourvus de ressources. Sur proposition du Commandant de VAUBAN, directeur des fortifications, le capitaine du génie Jean-Anne-Eloy MILLIROUX fut nommé directeur et chargé de la mise en œuvre de cette colonie agricole. Dès le début d'octobre 1848, il se rendit sur les lieux, afin de situer l'emplacement du village. Il fixa son choix sur la colline qui surplombait le marabout et le cimetière de SIDI-BOU-FATIS.

Après l'arrivée des Français ce douar émigra et, désertant la plaine, se fixa définitivement sur l'emplacement actuel de GOTNI

L'officier du génie procéda à l'élaboration des plans et à la mise en œuvre des travaux dont le défrichement de toute la colline. Quelques maisons en bois furent construites, car les premiers éléments de la colonie arrivèrent le 25 novembre. Elle

se composait de 141 personnes, dont la plupart étaient des Parisiens, déportés de 1848, anciens ouvriers chassés des ateliers nationaux et qui avaient combattu contre le Gouvernement provisoire sur les barricades du Faubourg Saint Antoine.



http://www.herodote.net/23_juin_1848-evenement-18480623.php

Ils se trouvaient aussi quelques pauvres cultivateurs de Seine et Marne et même du Nord qui, délaissant le lopin de terre familial s'en virent chercher, en Algérie, une amélioration à leur petite condition. Ces colons, sous la conduite du capitaine YERLES, qui les avait accompagnés depuis PARIS, débarquèrent à MERS-EL-KEBIR et, après avoir attendu quelques jours au cantonnement de la Casbah et de la Mosquée d'ORAN, furent acheminés sur SAINT-LOUIS.



13 CORNICHE ORANAISE, — Mers-el-Kebir, — Le Fort et le Port, — LL.

MERS-EL-KEBIR

Les maisons d'habitation n'étaient pas encore construites ; ils furent obligés à vivre sous les tentes ou dans des baraquements en planches. En décembre, on se mit à construire les premières habitations qui se composaient d'une pièce pour les célibataires et de 2 ou 3 pièces pour les familles chargées d'enfants.

La compagnie du 12^{ème} Léger, établie au village travailla à la construction de la route de SAINT LOUIS à ASSI-BEN-FREHA, creusa plusieurs puits sur le territoire de la commune et commença à défricher les jardins des futurs colons.

Le régime auquel étaient astreints les colons, était presque militaire. Ils prenaient les repas ensemble ; ils ne pouvaient s'absenter sans l'autorisation de l'officier et ils étaient tenus de répondre à l'appel du matin et du soir...

Les premiers colons, en général, n'avaient pas l'amour de la culture de la terre. C'étaient des gens indécis, pratiquant des arts divers et qui, s'étant trouvés sans travail à PARIS, étaient venus en Afrique à défaut d'autre ressource. Parmi cette classe d'hommes, certains étaient démoralisés et la maladie étant survenue, ils étaient tout à fait incapables de cultiver la terre.

Heureusement, quelques colons étaient pleins de bonne volonté tels Jean François VINCENT qui acclimata des plans de vigne de MASCARA et Henry COSTERISAN qui acheta un métier à tisser.

Liste des premiers colons de 1848 : AYEL – BADIAN - BELLESORT - BOIG – BOULANGER - BOULOGNE – BRON – BRUNEL - BRUYERE – CAMPEAUX - CAPEILLE – CARRIERE - CARUEL - CERCELET - CHARTIER - CHAUFFE - CHEVALIER –CLAUDEL

- COPIN – COSTERISAN - COUTET – DENIS – DESCHAMPS – DEVENEUX - DUBANCHET - DURAND – FARCY - FUSILIER – GARLAND - GASTON – GATEAU - GAUDIOT – GAUTIER - GERBEAU - GUENAIRE – HAUDUROY - HENRIET – HURBIN - JEUNET - JOANNES - LAFONT – LAMBRILTY - LEFEBRE - LEVASSEUR - LIEGEOIS – LOGOGUE – MAIRE – NEVEUX - NEVINS – NICOLAS - PERRIN - SERGENT – VIGOUREUX - VINCENT - VIVIER -

En décembre 1848, pour un motif qui demeure obscur, le nom de **SAINT LOUIS** fut remplacé par celui d'**ABOUKIR**, brillante victoire de BONAPARTE sur les Turcs. Vers la fin janvier 1849, l'appellation primitive est rétablie.



Au début de février 1849, il y avait, à peu près, 14 hectares défrichés et 4 ha mis en culture et semés en graines potagères. Malgré une demande du directeur du Centre, il n'y avait pas encore d'agent de culture ; quelques jardiniers intelligents guidaient les autres colons. Le village possédait 5 puits d'eau potable et 15 puits pour l'arrosage des jardins. L'élevage était à peu près inexistant : 5 vaches et une chèvre alimentaient en lait les enfants et les malades.

Le cheptel (40 bœufs de labour et 5 chevaux de trait) était gardé le soir dans un parc, situé sur l'emplacement d'alors de la maison PASTOR. Cette mesure de sécurité était nécessaire pour prévenir les nombreux vols occasionnés par des nomades. La construction des maisons ayant été activement poussée (on avait bâti un four à chaux et les moellons se trouvaient à proximité du village).

Pendant l'été, malgré les fièvres, la dysenterie et l'ophtalmie occasionnées par la chaleur et les brouillards, on continua le défrichement pour que les terres fussent aptes à recevoir, en automne, les premières semences. Sous un soleil implacable, les colons se trouvèrent perdus dans leurs hectares, au milieu de ces forêts de broussailles et de ces mers de palmiers-nains. Des renforts, en soldats, furent demandés pour activer le défrichement, afin que chaque colon pu avoir deux hectares de terrains défrichés.

Deux entrepreneurs, Joseph ALDEGUER et Antoine RITIANO, s'engagèrent à défricher 500 ha par an, l'administration militaire leur prenant le bois aux prix indiqués à ORAN. Au début de septembre, une pépinière fut créée près de Figuières, en bas du village : 100 kg de graines de mûriers, d'acacias, de figuiers, furent semés. Afin de protéger les jeunes arbres déjà plantés, il fut interdit de laisser les bêtes domestiques en liberté.

Dans le village, on continua les constructions, exécutées par l'entrepreneur CAPEILLE. Les maisons affectées au service de la colonie, étaient la maison du directeur, la maison-chapelle, la maison-école, les bureaux du Génie et la maison du secours où l'on soignait les malades dont l'état ne nécessitait pas le transfert à l'hôpital. Le chirurgien sous aide, DRIARD, assurait le service de santé.

Le 22 octobre, commença l'invasion du Choléra. L'état sanitaire étant déficient par suite de l'épuisement provenant de la fatigue du travail, la maladie fit bientôt de terribles ravages. Les corps usés succombaient l'un après l'autre.



Maisons de colonisation

De nombreuses maisons étaient devenues vacantes et la terre attendait des bras robustes. Les soldats libérables BARDT (originaire d'Angleterre), COUTEAU, FAGES, FONTAINE, LACOSTE, LEHMAN, MARTINET, MERLE, PETREMANT, REINE, SOMBIELLE, furent placés comme colons, à la fin de 1849 et au début de 1850. Des Bretons, des Ariégeois et des originaires de diverses provinces, vinrent compléter les vides dans le courant du premier semestre de 1850 : ARTIGOUHA Bernard, BASTARD, BELLON, BOUGUESC, BOUTON, CLERC, DAIGREMONT, DAVOUT, DEJEAN, DELANNOY, DELYPER, GALY, GUEGON, GUILLOU, HOUSSEMAN, LAPEYRE, LEBARS, LEDANTEC, LEMAIRE, LOUET, MAILLE, MANAUD, MANGEOT, MARTIN, MAS, MEFFRAIN, MOTTET, PAULET, PETIT, PLACIDE, RIGAL, ROSE, RUFF, SAURAT, SEGUILLON. Ces colons s'occupèrent sérieusement de leurs affaires.

Malheureusement, par suite de sécheresse excessive, la récolte fut mauvaise ; une tentative d'acclimatation du coton échoua. L'été particulièrement chaud et pénible ramena, les fièvres et les insulations. Au début novembre, alors que les colons commençaient les labours, le choléra refit son apparition, plus terrible encore que celui de l'année précédente ; on enregistra 77 décès. Certains colons épouvantés, en particulier les Bretons, renoncèrent à tous les avantages qui leur avaient été concédés et retournèrent dans leurs provinces natales.

Il fallut faire appel à d'autres colons qui arrivèrent à la fin de 1850 et au début de 1851. Ce sont entre autres, les nommés : CAPEL, DESSEAUX, GERARD, LACROIX, PAGES, PARISY, PHALIPONT, SALVY, SOULIER, TROUIN. A ce moment, toutes les habitations, au nombre de 148, étaient construites.



ASSI AMEUR

Les chemins menant aux villages limitrophes (MANGIN, ASSI-AMEUR et ASSI-BEN-FREHA), en parties achevés, permettaient une circulation plus facile. Les plantations d'arbres furent continuées. On construisit les abreuvoirs et le lavoir, alimentés par l'eau d'un puits situé dans le village.

Quelques colons commencèrent à tenir le commerce des choses nécessaires à la vie usuelle.

Au 1^{er} février 1851, la population de SAINT LOUIS comprenait 327 habitants, dont 117 hommes, 125 femmes et 45 enfants. Le 11 Février, par Arrêté présidentiel, le village était officiellement créé :

Au nom du peuple Français, le Président de la République décrète :

Article 1^{er} : La colonie créée, en vertu du décret de l'Assemblée Nationale, du 19 septembre 1848, à 24 kilomètres à l'Est d'ORAN et à 10 km au Sud de SAINT CLOUD, prendra le nom de **SAINT LOUIS**.

Article 2 : Un territoire agricole de 2 492 hectares, 98 ares est affecté à ce centre de population qui est délimité, conformément au plan annexé.

Article 3 : Les terres qui resteront disponibles après l'allotissement fait faveur des colons agricoles, conformément au décret sus-visé et qui ne seront pas comprise dans la réserve communale instituée par l'ordonnance du 5 juin 1847, seront réservées pour des concessions non subventionnées.

Article 4 : Le Ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à l'Élysée National, le 11 février 1851.

Signé : Louis Napoléon BONAPARTE

Le Ministre de la Guerre : RANDON



Jacques, Louis, César, Alexandre RANDON

http://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques_Louis_Randon

En 1851, la récolte venant encore à manquer, les colons furent obligés de faire du fourrage autour des salines et sur le territoire de GOTNI.

L'été torride ramena, pour la troisième fois, le Choléra. L'épidémie débuta le 10 août et atteignit surtout, le village d'ASSI BEN FREHA. Encore 77 morts pour les deux communes. La maladie s'atténuant, dès novembre, les semailles débutèrent. Afin que tous les colons puissent semer, on porta l'effectif des bœufs, de 106 à 148 ; l'automne et l'hiver pluvieux, encouragèrent à emblaver le maximum de terres disponibles : 610 ha furent livrés à la semence.

En 1852, arriva un fort contingent d'Alsaciens-Lorrains, de Francs-Comtois et de Méridionaux dont voici les noms : ADAM ; ALDEBERT Antoine ; ALDEBERT Clément ; ALLEMBRAND ; AMIDIEU ; AUBRY ; BILGER ; BŒUF ; BOUCHON ; BOUDIN ; BRAUD ; CARALPH ; COULON ; COURVOISIER ; DOCTEUR ; DORNIER ; DUFES ; ELCHINGER ; FORMET ; FORTIN ; GABEL ; GENTHIAL ; GIRARDIN ; GRAMBIN ; GUY ; ISSARTEL ; JEANNERET ; LASSUS ; LUX ; MAUGE ; MILLIOT ; MOTTES ; OLLIER ; PETETIN ; PERRIER ; POMEL ; RAFAELI ; ROUMIEUX ; ROY ; SARRAZIN ; SCHAKEY ; SCHMALZ ; SCHMITT ; SCHOERING ; SOIPEUR ; THIEDEY ; VALLET ; VERNET ; WAHL ; WILHEM ; XINXET ;

De 1853 à 1858 arrivèrent les familles : ANCESSY ; ARTIGOUHA ; BARLOY, BRINGUIER ; CAILLAU ; CASTEL ; DEBOUCHE ; GILBERT, GROUZARD ; HUC ; MOCHEL ; OLIVIER ; VANOUCHE ; VIDAL ;

Les MAIRES

-**GRAMBIN Adolphe**, nommé le 1^{er} juillet 1852, il est le premier Maire de SAINT LOUIS et cela jusqu'en 1860.

Né à GRENOBLE, en 1820, il avait servi dans l'Armée d'Afrique en qualité de Caporal-fourrier.

Il eut comme adjoints : Jean François VINCENT et Alexandre LALOUE.

La Maison commune, ancienne habitation du Capitaine MILLIROUX, devint, en 1857, le siège de la brigade de gendarmerie. Adolphe GRAMBIN fit alors bâtir une Mairie sur l'emplacement actuel de l'édifice municipal.

Sous son mandat, le village fut érigé en Commune de Plein Exercice, le 31 décembre 1856.

-DOCTEUR Nicolas, lui succéda en 1860 (Natif d'Alsace, en 1801, c'était un ancien Douanier).

Il améliora le réseau routier et fit construire le puits communal, près du jardin public.

Deux adjoints : Bernard ARTIGOUHA et Alexandre LALOUE.

Malade, dans les derniers mois de 1865, il dut abandonner sa charge et c'est son adjoint qui le remplaça.

-LALOUE Alexandre, Maire en 1866 (Natif de CAMBRAI, en 1800, c'était un colon qui avait su prospérer).

Il avait bâti une ferme sur le territoire de SAINTE ADELAÏDE. Il administra sagement et fut secondé par les Adjoints Antoine PLACIDE et Xavier SALOMON.

-PLACIDE Antoine, né à METZ, en 1820, fut nommé Maire, le 15 octobre 1870.

Colon et cabaretier, il était d'une activité débordante et aussi très sensible aux misères de ses administrés.

Antoine PLACIDE avait comme Adjoints Bernard ARTIGOUHA et Xavier SALOMON.

Sous son mandat, on commença à construire la nouvelle église.

Dans sa séance du 28 octobre 1871, le Conseil municipal approuva l'idée de désannexer la section d'ASSI-BEN-FREHA, pour l'ériger en commune.



-SALOMON Xavier fut Maire du 16 avril 1874 au 18 octobre 1875. Il était natif du Doubs, en 1837, et c'était un homme plein de pondération. Il apaisa les querelles qui s'élevaient souvent au sujet des intérêts des deux sections. Très pieu, il poussa activement la construction de l'église. Ses adjoints furent MM. Bernard ARTIGOUHA et Julien LANDELLE.

-ANTIDE Olivier, conseiller, fit fonction de Maire, en vertu d'une délégation du Préfet d'ORAN, du 24 février au 27 mars 1881.

-ANCESSY Justin, élu Maire le 27 mars 1881. Né en 1853, dans l'AUDE, c'est le Premier Maire Elu de SAINT LOUIS.

Il fit construire la nouvelle gendarmerie et avait comme Adjoints MM. Auguste COULON et Constant NICOD.

-MASSON Jules, lui succéda le 1^{er} Juin 1884. Né, en 1841, dans le JURA, il fut Maire jusqu'à ce que le village d'ASSI-BEN-FREHA qui avait pris, le 3 août 1884, le nom de LEGRAND, devient une Commune indépendante.

Très respecté il avait comme Adjoints MM. Théophile NAJOTTE et Grégoire ESPIARD. Il eut à arbitrer de graves conflits, entre les conseillers des deux sections, au sujet de la ligne de démarcation des deux communes et de la construction de la Mairie de LEGRAND. La séparation des deux villages fut une mesure sage qui mit fin aux rivalités.

Jules MASSON ayant été élu Maire de LEGRAND, le 31 décembre 1885...

-ANCESSY Justin devint à nouveau Maire de SAINT LOUIS, avec comme Adjoint Auguste COULON.

Pour la première fois dans les annales de la vie municipale, le Conseil créa des difficultés à son Maire et à son Adjoint.

Pour une raison qui demeure secrète, MM. ANCESSY et COULON donnèrent leur démission et le Conseil fut convoqué, le 16 janvier 1888, afin d'élire le Maire et l'Adjoint.

Après bien des difficultés et des recours ce fut Monsieur le Préfet qui assiste en personne au Conseil Municipal afin que la séance se déroule en toute conformité et un nouveau Maire est enfin élu...

-PLACIDE Joseph, né en 1852 à SAINT LOUIS, est élu Maire le 17 mai 1888.

C'est le premier enfant du village à ceindre l'écharpe tricolore. Plein d'exubérance et d'initiative, il était jovial et de bonne société. Il eut comme adjoint Auguste GIRARDOT, homme instruit et d'une dialectique subtile. Le 17 octobre 1890, **Antoine DUCHÊNE**, ancien gendarme, remplaça Joseph PLACIDE, démissionnaire. Il géra la commune jusqu'aux élections générales avec comme adjoint Auguste VIDAL.

-BRINGUIER Hippolyte, né en 1861 à SAINT LOUIS, est élu Maire le 15 mai 1892.

Homme de grande distinction il est appelé : "Le père des pauvres". Ses adjoints ont été successivement : François RUQUET (jusqu'en 1897) ; Georges-Antoine MARTINET.

Ce maire entreprit de grands travaux : Construction de la nouvelle mairie et du clocher de l'église. De nombreuses plantations sont à son actif (Oliviers de la route de la plaine MANGIN, ficus de la place de la mairie, cyprès du cimetière).



-BORDERES Edouard, élu en 1904, devint Maire. Né en 1852 à MONTEGUT (Htes Pyrénées) c'est un ancien instituteur. D'esprit méthodique il connaissait parfaitement les rouages de l'administration municipale ayant été antérieurement Secrétaire de mairie. Secondé par ses adjoints Georges ANTOINE et Eugène MARTINET, colons avertis des choses de la terre, ils entreprirent de nombreuses réalisations : Ecole de garçons, école de GOTNI, école mixte de la Forêt d'ISMAËL, construction d'une troisième classe de filles, création d'une bibliothèque communale. Adduction et distribution de l'eau d'ASSI BEN OKBA, plantation de ficus de la grande rue et des pins du Réservoir, entourage de la place de l'Eglise et de la gendarmerie, etc...

BORDERES Edouard décéda en 1916 alors que le village avait encore besoin de ses éminents services.

-PETREMANT Constant, premier conseiller, fit fonction de Maire pendant trois ans. Natif de SAINT LOUIS il était conseiller municipal depuis 1900.

-WAHL Emile, fut élu Maire en 1919. Natif de SAINT LOUIS (1874) il a comme adjoint François DORNIER. Tous deux étaient les petits-fils des colonisateurs de 1852. Nous leur devons la plantation des eucalyptus du jardin public, la réfection de nombreux chemins et la création d'une société musicale. Emile WAHL encouragea les petits cultivateurs, les protégea contre les usuriers sans scrupules.

-LAMUR Auguste, né à Oran en 1892, fut élu Maire en 1925 après une campagne électorale mouvementée. De mémoire de Saint-Louisiens jamais les passions politiques n'atteignirent un tel paroxysme... Pendant quelques années le village resta divisé en deux fractions.

Homme cultivé et de grand cœur M. LAMUR secourut beaucoup de misères. On lui doit l'érection du Monument aux morts et l'électrification du village. Les fêtes patronales, déjà renommées avant lui, ont laissé d'agréables souvenirs.

Désirant se fixer définitivement à ORAN, M. LAMUR démissionna en 1931 et fut remplacé par son adjoint **Justin PLACIDE**. En difficulté avec une partie de son Conseil municipal il préféra démissionner en décembre 1932.

-BOICHARD Paul est né en 1876 dans le Doubs. Ancien directeur d'école et aussi Secrétaire de Mairie il est élu Maire de SAINT-LOUIS ; ce fut le maire de la concorde eu égard à sa tolérance. On lui doit l'établissement de nombreux chemins et la

réfection de tous les établissements scolaires. La mort, en décembre 1935, l'empêcha de continuer ses projets d'embellissement du village.

-GENTHIAL Antoine, son premier adjoint, né à SAINT LOUIS, en 1884, fut élu Maire le 12 janvier 1936. Pendant près de 10 ans, avec l'aide de son adjoint M. TACHON Claude, il administra sa commune. Malgré la mort brutale de son épouse et les années sombres de notre histoire contemporaine M. GENTHIAL continua à vaquer consciencieusement à ses obligations municipales. Dès la guerre terminée, des élections provisoires eurent lieu et

-FALGUIERE Jean fut élu maire, le 7 août. Son mandat fut renouvelé pour 10 ans en octobre 1947.

Il est né à FARES, en 1900 ; son dynamisme et son opiniâtreté méritent d'être soulignés. Son action s'est concrétisée par l'embellissement du village, l'aménagement d'un boulo-drome et l'amélioration de l'ancien puits communal par des travaux de galeries avec l'installation d'une puissante pompe centrifuge et d'un réservoir. Le déplacement des abreuvoirs remplacés par de superbes jardins sont à son actif. C'est sur son initiative que s'est construite la maison d'agriculture ainsi que l'hôtel des postes sur l'emplacement de la vieille noria communale. Son adjoint était monsieur Albert CLARES.



Le territoire de la commune de **SAINT LOUIS**, d'une contenance de 9 824 hectares, 30 ares, 20 centiares, peut se diviser comme suit :

- SAINT LOUIS.....2 467 ha, 28 a.
- SAINTE ADELAÏDE..... 315 ha, 40 a.
- TOUMIAT.....4 344 ha, 85 a.
- Concessions LAMUR et MANEGAT.....2 000 ha,
- Lotissement de 1914..... 516 ha, 77a. 20 cent.



Les Salines d'ARZEW (Photo de Yann Arthus Bertrand)

En partant de la croix de mission qui se trouvait près de la maison cantonnière, ce territoire avait pour limites : La commune de **LEGRAND**, les Salines d'ARZEW qui s'avancent en pointe jusqu'à 600 mètres de la ferme d'Adrien **GENTHIAL**, la forêt domaniale de Moulay **ISMAËL**, le lac d'eau douce des **GHARABAS** et les communes de **SAINTE-BARBE-du-TLELAT**, **MANGIN**, **SIDI CHAMI**, **ASSI-AMEUR**, et **LEGRAND**. C'est une plaine entourée à l'Est, au Sud et à l'Ouest de collines, dont le point culminant (311 m) se situe au dessus de **SLATNA**. Le niveau le plus bas (58 m) se trouve près de la ferme **MAGRIN** au lieu dit **EL-DJIRAH**.

Le climat est tempéré et salubre. Les plantations d'arbres et de vignes ont adouci, quelque peu, la sécheresse des étés. La proximité de la mer (20 km en ligne droite) est un important facteur de régulation climatique. Les hivers sont doux ; les pluies tombent, surtout en décembre et en janvier. Quant à la neige, elle ne fait son apparition que tous les vingt ans...

Les terres sont de bonne qualité : terres rouges de la plaine de **MANGIN** qui demandent beaucoup d'eau, terres sablonneuses et humides de la plaine salée, riches terres d'alluvions de la forêt d'**ISMAËL** et du Lac.

Le territoire de la commune se divise en plusieurs parties :

- la Côte d'Or avec ses vignes de coteaux,
- la Plaine salée, jadis si fertile et rendue presque inculte par suite d'un manque de drainage des eaux stagnantes et d'infiltrations provenant des Salines,
- SAINTE ADELAÏDE** au pied de la Plâtrière,
- le **TOUMIAT** compris entre la route d'ARZEW au TLELAT et les Salines, la forêt d'**ISMAËL** et ses collines onduleuses,
- les terres d'**OULD AMEUR** près du Lac,
- celles de **SLATNA** dominées par la colline d'**EL- AKREDJ**,
- les plateaux du Mamelon blanc de **BEN-GUERMOUT**, de **BOU-FATIS** et de la Figuière,
- le grand communal de la montagne, coupé par les ravins **EL-KRARROUB**, **COURVOISIER** et **PERRIER**,
- les plaines de **SAINT LOUIS** et de **MANGIN** avec leurs jardins et leurs vignobles,
- le communal de la Briqueterie recouvert de lentilles et, enfin la plaine du Moulin.

DEMOGRAPHIE

Année 1958 = 2 827 habitants

DEPARTEMENT

Le département d'ORAN est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962.

Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces correspondant aux *beyliks* de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville d'ORAN fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors l'Ouest de l'Algérie, laissant à l'Est le département d'ALGER, lui-même à l'Ouest de celui de CONSTANTINE.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la III^e république, et le département d'ORAN couvrait alors environ 116 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements au fil des ans, avec la création de sous-préfectures : MASCARA, MOSTAGANEM, et TLEMCEN ; auxquels se rajoutèrent SIDI-BEL-ABBES en 1875 et TIARET en 1939.

Le département comportait encore à la fin du 19^e siècle un important *territoire de commandement* sous administration militaire, sur les hauts plateaux et aux frontières du Maroc. Lors de l'organisation des Territoires du Sud en 1905, le département fut amputé à leur profit d'une grande partie du secteur des hauts-plateaux du Sud-Oranais et réduit à 67 262 km², ce qui explique que le département d'ORAN se limitait à ce qui est aujourd'hui le Nord-ouest de l'Algérie.

Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le département d'ORAN de ses régions périphériques créant ainsi le 20 mai 1957, trois départements supplémentaires : le département de MOSTAGANEM, le département de TIARET et le département de TLEMCEN. Une dernière modification territoriale intervint le 17 août 1958 avec la création du département de SAÏDA à partir des départements de TIARET, ORAN et SAOURA qui rétrocéda les hauts plateaux du Sud-Oranais.

Le nouveau département d'Oran couvrait alors 16 438 km², était peuplé de 851 190 habitants, et possédait quatre sous-préfectures : AÏN TEMOUCHENT, PERREGAUX, SIDI BEL ABBES et TELAGH.

L'Oranais a porté le numéro de département français 92 de 1941 à 1957 puis le 9G jusqu'en 1964.



Le théâtre d'ORAN

L'arrondissement d'ORAN comprenait 29 localités : AÏN EL TURCK – ARCOLE – ARZEW – ASSI AMEUR – ASSI BEN OKBA – ASSI BOU NIF – BOUISSEVILLE – BOU SFER – BOU TLELIS – DAMESNE – EL ANCOR – FLEURUS – KLEBER – KRISTEL – LA SENIA – LEGRAND – MANGIN – MERS EL KEBIR – MISSERGHIN – ORAN – RENAN – SAINT CLOUD – SAINT LEU – **SAINT LOUIS** – SAINTE BARBE DU TLELAT – SAINTE LEONIE – SIDI CHAMI – TAFARAOUÏ – VALMY -



■ ■ MONUMENT AUX MORTS ■ ■

Le relevé n° 57175 mentionne les noms de **21 soldats "MORT Pour la France"** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ADEL Habid (Mort en 1918) – BELHACHEMI Abdelkader (1918) – BENAÏR Maghnia (1915) – CLARY Gaston (1914) – COLIN Marcel (1914) – ESCLAPEZ Barthelemy (1915) – FRUTOSO Jinès (1914) – MARTINET Camille (1917) – MOLINIER Ernest (1917) – MORSELI El Habid (1917) – MUNOZ Joseph (1918) – NAVARRO Sébastien (1916) – PENEAU Victor (1914) – PLACIDE Albert (1915) – PLACIDE Alphonse (1916) – PLACIDE Eugène (1914) – RODRIGUEZ Miguel (1915) – ROS Barthélémy (1915) – SANTIAGO Jean (1918) – VIDAL Marius (1916) – ZARAT Abdelkader (1915) ■ ■

Mentionnons également un ancien élève de cette commune :

■ ■ François GODEAU, Aspirant d'infanterie, Mort au champ d'Honneur ■ ■

SYNTHESE réalisée en s'inspirant très largement de l'œuvre de Monsieur **Paul GARCIA**, qui nous a été transmise par **Madame Laurence DOCTEUR-LAFFORGUE**, que je remercie chaleureusement, afin que l'histoire de son village soit également partagée par beaucoup de nos lecteurs.

ET si vous souhaitez en savoir plus sur SAINT LOUIS, cliquez SVP au choix, sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

<http://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Saint-Louis>

<http://alger-roi.fr/Alger/alger son histoire/pages liees/08 originenomsvillages pn48.htm>

<http://www.mekerra.fr/images/alsaciens/alsaciens-lorrains-emigration.pdf>

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://exode1962.fr/exode1962/composantes/medecins-militaires.html>

http://aj.garcia.free.fr/site_hist_colo/livre3/L3p283.htm

<https://www.youtube.com/watch?v=kZ9b1eOxL4g>

2/ Pour les Amis de JEANSON, la justice n'est pas clémente - 2^{ème} Episode - (Auteur François RIVES)

Episode 1 = INFO 547 SIDI AÏSSA

Coup de théâtre !



Après son passage en Algérie, au 131^o régiment d'infanterie, Jean Claude PAUPERT rejoignit le réseau d'aide au FLN.



Jean-Claude PAUPERT (1932/....: Voir liens ci-dessous :

<http://www.djazairress.com/fr/liberte/41576>

<http://chardon-ardent.blogspot.fr/2012/08/temoignage-dun-soldat-metropolitain.html>

Après un premier interrogatoire, il déclara : « *Il n'y a pas d'un côté un bon soldat et de l'autre un mauvais Français. Il n'y a, ici et là, qu'un homme qui prend ses responsabilités. J'ai d'abord accepté d'aller en Algérie, de ne pas désertier. Parce qu'à ce moment-là j'ai estimé qu'il était de mon devoir de protéger et aider les Français fixés en Algérie... J'ai découvert là-bas la misère biologique et psychologique d'un peuple. Cette misère que l'on rencontre à chaque pas. J'en suis arrivé à décider d'aider le FLN. Au fond, je dois dire que je ne l'ai pas aidé car il s'agit d'un seul et même combat qui intéresse tous ceux qui*

veulent substituer aux économies basées sur le profit l'économie chargée de répondre aux besoins des hommes.

« Vous allez, monsieur le président, m'interroger sur les faits. Je reconnais que j'ai effectivement aidé les Algériens, je suis fier d'être assis à côté d'eux et c'est tout. Cependant, j'ajouterai que j'ai envers mes camarades français qui se sont battus en Algérie et qui se battent encore, et envers mes camarades algériens, une lourde dette ».

Le mercredi 14 septembre les défenseurs révélèrent que deux juges du tribunal militaire avaient été vus, la veille au soir, en compagnie du nommé SIDOS, dirigeant de Jeune Nation, groupuscule extrémiste ; que ces deux juges avaient bu avec lui et que l'un deux avait même proposé de le ramener en voiture.

Après 40 minutes de suspension, le tribunal refusa de récuser les deux juges assesseurs mis en question. Cette décision provoqua le départ de tous les défenseurs, qui, eux, se récusèrent. Mais, coup de théâtre ! le président CURVELIER annonça que les deux juges mis en cause la veille par la défense avaient résolu de se retirer. L'interrogatoire des accusés pouvait reprendre.

Ce fut au tour de Micheline POUTEAU (1931/2012) :



« Je suis professeur d'anglais et, en tant que professeur, j'ai à enseigner non seulement une technique, mais une éthique, une morale, à de jeunes Français, à leur inculquer certains principes. Parmi ces principes, je citerai le respect de l'homme,

Ndlr : A propos du respect de l'homme je vous invite, SVP, à cliquer sur ces liens :

<http://www.algerie-francaise.org/tortures/qmpr.shtml>

http://www.alger26mars1962.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=192:1-7-temoignage-des-massacres-dans-les-camps-en-algerie&catid=67&Itemid=319&showall=&limitstart=1

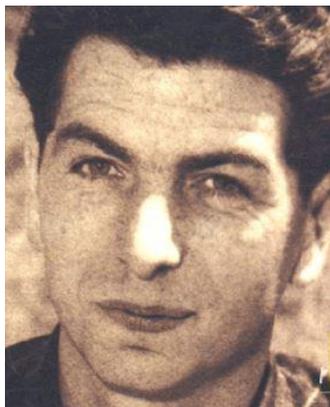


Source : <http://isly.pagesperso-orange.fr/algerie.htm> avec d'autres photos.....

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et même un certain dynamisme révolutionnaire qui ont été le propre de la France. J'ai choisi ».

Puis Denise BARRAT (1923/1986), militante catholique s'expliqua ; *« En tant que catholique, je connais la doctrine de l'Eglise*

sur la guerre juste et la guerre injuste. Pour ma part, je ne puis m'empêcher de croire qu'un Français, qu'une Française qui aide, par exemple un Algérien à échapper à la torture, marche dans le droit fil de l'Evangile comme l'honneur de la France »



Son Mari Robert BARRAT (1919/1976) : <http://www.babelio.com/auteur/-Denise-et-Robert-Barrat/247189>

Comme on n'avait pas assisté aux habituelles batailles de prétoire sur la matérialité des faits puisque la plupart des accusés, loin de les nier, les revendiquaient hautement, la phase des interrogatoires ne devait occuper que relativement peu de temps. On en vint aux témoignages de la défense. En dépit du tribunal, qui tenta de limiter les débats aux faits matériels et à la moralité des inculpés, les témoins parvinrent à traiter du véritable « sujet » du procès : la guerre d'Algérie.

Pour l'ancien ministre de Guy MOLLET, TANGUY-PRIGENT « la guerre d'Algérie était absurde et criminelle. Il se refusait à condamner ceux qui, en conscience et courant des risques, avaient fait plus vite pencher la balance du côté qui n'est pas à contresens de la marche irréversible des choses ».



François TANGUY PRIGENT (1909/1970)

http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_Tanguy-Prigent

NDLR : «Mais le rappel de Jacques Soustelle, gouverneur général en Algérie, fait échouer la combinaison gouvernementale : les républicains sociaux s'opposent à l'entrée au gouvernement de leur leader Jacques Chaban-Delmas et Tanguy Prigent se retrouve bombardé ministre des anciens combattants et des victimes de guerre. Il reste dans ces fonctions jusqu'au 13 juin 1957. A ce titre, il accompagne Guy Mollet à Alger, lors des graves incidents du 6 février 1956. Il soutient la politique algérienne du chef du gouvernement jusqu'à leur rupture de 1958... » Extrait de sa biographie ancien député : http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/fiche.asp?num_dept=6948

Insulte au tribunal.... A suivre...

3/ De la signification du mot « TRAHIR » - Episode 2- (Auteur Jacques BATIGNE)

Episode 1 : INFO 547



Jacques BATIGNE

.....Donner à leurs actes un retentissement qu'ils n'avaient jusque-là jamais eu...L'opinion publique des Français de métropole, si elle se représentait mal cette guerre d'Algérie que les autorités s'obstinaient à ne pas qualifier de guerre, comme si un mot pouvait changer la nature des choses, ne se rendait pas du tout compte que quelques-uns de leurs compatriotes apportaient aux hommes du FLN une aide effective, leur fournissant les moyens de se cacher, de collecter et de transporter des fonds et même de se procurer des armes.

Ces Français ont été peu nombreux – nous parlons de ceux de l'aide effective, non de ceux des propos et des bonnes paroles – mais il y en a eu. Le réseau JEANSON n'a pas été le seul, s'il a été le plus important et, peut-être aussi, du moins à partir d'un moment où l'accoutumance a fait perdre à certains de ses membres la notion des risques encourus, le plus imprudent, puisqu'il s'est fait prendre.



Jean-Marie BOËGLIN (1928/ ?), "patron" du réseau BOEGLIN à LYON : <http://cc.revues.org/439>

Francis JEANSON, qui n'a pas la tare de la gloriole, et c'est une grande et rare qualité, a écrit dans *Notre guerre*, ouvrage paru en juin 1960, après les arrestations et avant les audiences : « *Lorsque j'ai entrepris ce travail, je n'étais ni le premier ni le seul à aider les militants algériens. D'autres l'avaient fait avant moi, d'autres le faisaient ailleurs. Je ne voudrais surtout pas que mes propres paroles et tout le bruit qui vient d'avoir lieu sur mon nom pussent faire oublier que je n'ai jamais eu le monopole d'une telle action* ».

Ce n'est point là à chercher à « tirer la couverture à soi » et c'est pourquoi Francis JEANSON ne peut être antipathique, fût-ce à un homme n'ayant avec lui à peu près aucune idée commune, et je crois bien que c'est mon cas.

Après la parution de *l'Algérie hors la loi*, livre dû à la collaboration des époux Francis et Colette JEANSON, que se placèrent



les premiers contacts entre Francis JEANSON et les responsables du FLN en France ; en 1957 JEANSON est en totale clandestinité.

La DST a « subodoré » très vite l'existence de l'organisation de « Vincent », le pseudonyme de F. JEANSON, mais elle a mis très longtemps à en délimiter les contours. Dire que « le réseau ne fut jamais « fliqué », c'est-à-dire qu'aucun policier ni aucun indicateur ne parvint à s'y introduire » est peut-être parler trop vite. On le saura quand les archives s'ouvriront.

Toujours est-il qu'il fallut à la DST près de deux ans pour réunir assez de renseignements pour identifier, loger et prendre en filature les membres actifs du réseau JEANSON. Il lui fallut sept mois environ, de mai-juin 1959 à fin janvier 1960 pour estimer venue l'heure des arrestations, février 1960.

Les approches de la guerre secrète ne ressemblent en rien au déferlement d'une division blindée. Mais c'est plus difficile.

L'opinion publique fut violemment choquée. Elle prit parti contre les inculpés avec une quasi-unanimité rare, de la gauche communiste à la droite réactionnaire. Le qualificatif ignominieux de « traîtres » s'abattit sur eux ? Ce fut la réaction épidermique du Français moyen et d'une écrasante majorité des Français au-dessus de la moyenne. (Ndlr : quel contraste avec la fierté de certains encore de nos jours !...)

« Donc, nous sommes des traîtres, écrivit F. JEANSON dans *"Notre guerre"*, M. BENAZET l'a montré dans *l'Aurore*, M. Georges BIDAULT et un certain M. DESMOND dans *Carrefour*, M. Paul ADELIN dans *Réforme* et M. Maurice DUVERGER

dans *le Monde*, mais je ne me suis pas fixé pour tâche d'en tenir la liste à jour ».

Les inculpés n'eurent comme très rares partisans, au moment des arrestations, avant l'habile contre-attaque de propagande de F. JEANSON en liberté, qu'un petit groupe de ces intellectuels qui ne sont pas, bien loin de là, sans intelligence, mais qui commettent à toute occasion la bêtise de se croire plus influents qu'ils ne sont, ce qui les empêche de le devenir autant qu'ils le pourraient. Ils se qualifièrent, non sans quelque exagération, de « gauche insoumise ». Le terme de « gauchistes » n'était pas encore passé dans le domaine courant.

Trahison ? Mais que signifie le mot ?.....**A suivre...**

4/ Les prêtres de la Mission de France dans la guerre d'Algérie : une résistance plurielle

Auteure : Sybille CHAPEU, docteur en histoire,

Dans les résistances chrétiennes à la guerre d'Algérie, la Mission de France occupe une place particulière. Elle constitue un observatoire privilégié pour contribuer à éclairer une partie de l'histoire du catholicisme français face à la décolonisation

En novembre 1954, alors qu'éclatent les premiers coups de feu de la Toussaint rouge en Algérie, l'institution missionnaire rassemble 25 communautés ; 30 communautés diocésaines accueillent des prêtres de l'institution ou travaillent en liaison avec elle. Cet ensemble complexe totalise 350 prêtres dont 277 sont passés par le séminaire de Lisieux. 137 seulement sont « incardinés » à la Mission de France. Le drame algérien va trouver ici un lieu particulièrement sensible à ses enjeux.

L'Église, à l'image de la société française, est traversée par le drame algérien et tout au long du conflit, deux camps s'affrontent. D'un côté la défense de « l'honneur » de la patrie, de la guerre « juste » contre le terrorisme, de l'obéissance aux ordres reçus ; de l'autre, le respect intransigeant de l'inviolabilité de la personne humaine et de la primauté de la morale sur l'obéissance à l'État. Les prêtres missionnaires vont jouer là un rôle essentiel.

Il s'agit ici de comprendre comment la guerre d'Algérie a bouleversé le destin des prêtres de la Mission de France, de cette communauté d'hommes, de cet organisme de l'Église de France dans un contexte d'accélération de l'histoire.

Pourquoi le conflit algérien a-t-il été vécu par la Mission de France comme un véritable choc ?

Quelles forces internes la poussent dans une direction favorable à l'indépendance ?

Quelles ont été les différentes formes d'engagement ?

1.- UNE CONNAISSANCE PRECOCE DE LA QUESTION COLONIALE

Bien avant le déclenchement de la guerre d'Algérie, le 1^{er} novembre 1954, des prêtres de la Mission de France sont présents en Algérie et d'autres exercent, en métropole, leur ministère au contact des Algériens dans les secteurs ouvriers des grandes villes industrielles. Ils prennent très tôt conscience de la violence du système colonial et de la réalité du nationalisme algérien.

A Hussein-Dey : des prêtres auprès des musulmans

Si pour l'immense majorité des Français, « l'Algérie c'est la France » pour reprendre l'expression de François Mitterrand, alors ministre de l'intérieur dans le cabinet de Pierre Mendès France, ce n'est pas le cas pour les quelques prêtres de la Mission présents en Algérie qui vont être parmi les premiers à revenir sur les logiques de l'empire colonial. Car ceux-ci bénéficient par leur situation d'une connaissance précise de la situation algérienne.

En Algérie, deux communautés, l'une européenne, l'autre musulmane, vivent parallèlement. L'Église catholique d'Algérie renvoie l'image d'une Église française, composée principalement d'éléments d'origine européenne, arrivée dès 1830 avec la conquête française et préoccupée en priorité par les Européens, solidaire de la colonisation et de la « mission civilisatrice de la France ».

Les prêtres de la Mission se veulent aussi présents auprès des musulmans que des autres communautés algériennes. Ils ne sont qu'une douzaine et ne pèsent que d'un faible poids dans le clergé d'Algérie qui compte près d'un millier de prêtres pour 800 000 catholiques mais ils se différencient d'emblée du clergé local. Ils appartiennent à la même génération (nés entre 1913 et 1932), – la moyenne d'âge est de 33 ans, – apprennent l'arabe dialectal et connaissent la civilisation musulmane avant d'être envoyés en équipe. Pour la plupart, leur présence en Algérie est volontaire et souvent liée à des séjours antérieurs (service militaire, stage, raison familiale) au cours desquels ils ont déjà appréhendé les réalités de la colonisation. On trouve de fortes personnalités, assez jeunes pour vouloir inventer une nouvelle façon d'être prêtre et suffisamment mûres pour oser l'imposer. Comme en France, ces hommes partagent leur temps entre leurs tâches apostoliques et une insertion par le travail (infirmier, ouvrier agricole, enseignant...) La Mission de France est donc, dès 1949, présente dans deux paroisses algériennes : à HUSSEIN-DEY, dans le diocèse d'ALGER, et à SOUK-AHRAS, dans celui de CONSTANTINE. Deux autres

équipes seront créées à la fin des années 50 : à BAB-EL-OUED et à MAISON-CARREE.



L'implantation de la 1^{ère} équipe de la Mission en Algérie en 1949 se fait grâce à Jean SCOTTO, curé d'HUSSEIN-DEY, dans la banlieue d'Alger, composée de quartiers peuplés d'Européens (employés, militaires, ouvriers) et de musulmans que l'exode rural a repoussés dans les bidonvilles. Ce fils de cafetier d'HUSSEIN-DEY partage les options de la Mission de France sur l'évolution nécessaire du sacerdoce et son orientation vers les incroyants et les démunis. Il devient responsable régional.

Si les prêtres de la Mission renoncent à l'esprit de conquête c'est pour rendre l'Église présente dans le monde musulman et rapprocher les communautés, remettant ainsi en cause les frontières instituées par la colonisation que perpétuent les cadres ecclésiastiques. Guy MALMENAIDE, arrivé en 1949 à HUSSEIN-DEY, est envoyé à TUNIS auprès des Pères blancs pour apprendre la langue arabe. A son retour, il s'installe au sein du bidonville d'HUSSEIN-DEY où il crée « *le foyer Abraham* » dont le conseil d'administration rassemble des chrétiens et des musulmans. Il devient aide-soignant pour aider la population musulmane. Quant à Honoré SARDA, qui a fait un stage en Algérie dans une tonnellerie en 1946, il met en pratique les méthodes enseignées à LISIEUX et se lance dans une étude sociologique de la population de la ville, ce qui lui permet d'appréhender l'étendue de la misère qui sévit dans les bidonvilles.

Jean SCOTTO (? /1993) : <http://www.hussein-dey.com/ville/jean-scotto.htm>

L'écoute et la solidarité de ces prêtres se traduisent souvent par des gestes concrets (démarches administratives, fourniture de médicaments, de vêtements...) et débouchent sur des contacts avec les musulmans dont ils dénoncent très tôt les conditions de vie.

A la veille du 1^{er} mars 1954, il est indéniable qu'une prise de conscience des immenses besoins de libération de la société algérienne, sans que cette libération soit encore envisagée en termes de libération nationale, s'est faite au sein de l'équipe d'Hussein-Dey.

A SOUK-AHRAS : une équipe au cœur du conflit...

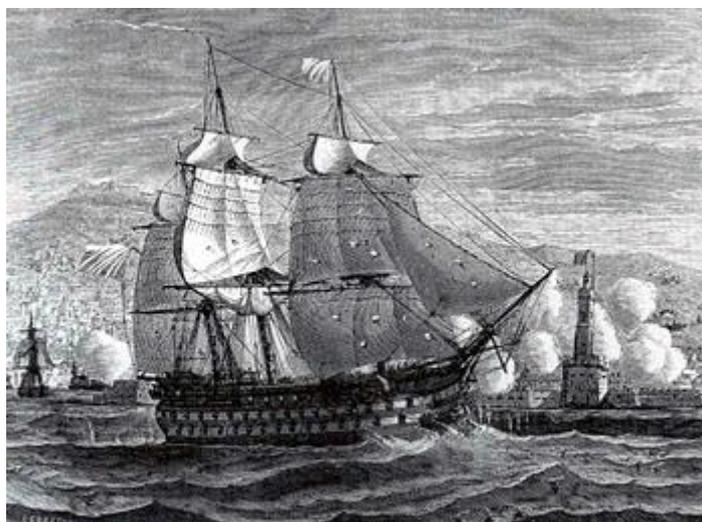
A suivre...

5/ Ceux qui préparaient le débarquement sur Alger et leurs opposants (Auteur André FABREGUE)

Le Baron d'HAUSSEZ : https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Lemercier_de_Longpr%C3%A9

Charles Lemercier de LONGPRE, baron d'HAUSSEZ, est né à NEUFCHÂTEL-EN-BRAY (Normandie) le 20 octobre 1778 et mort à SAINT-SAËNS (Seine-Inférieure) le 10 novembre 1854. C'est un homme politique français, baron de l'Empire, député sous la Restauration, ministre de la Marine à la fin du règne de Charles X.

Le 4 Février 1830, la France avertit les nations qu'elle va procéder à une expédition punitive sur ALGER pour retrouver son honneur après l'injure du coup de chasse-mouche à son consul. Affront pour lequel elle a recherché, par tous les moyens, l'excuse du Dey HUSSEIN depuis plus de trois ans (récoltant finalement, second affront, 14 boulets tirés du Fort l'Empereur sur son navire émissaire La Providence sous pavillon parlementaire).

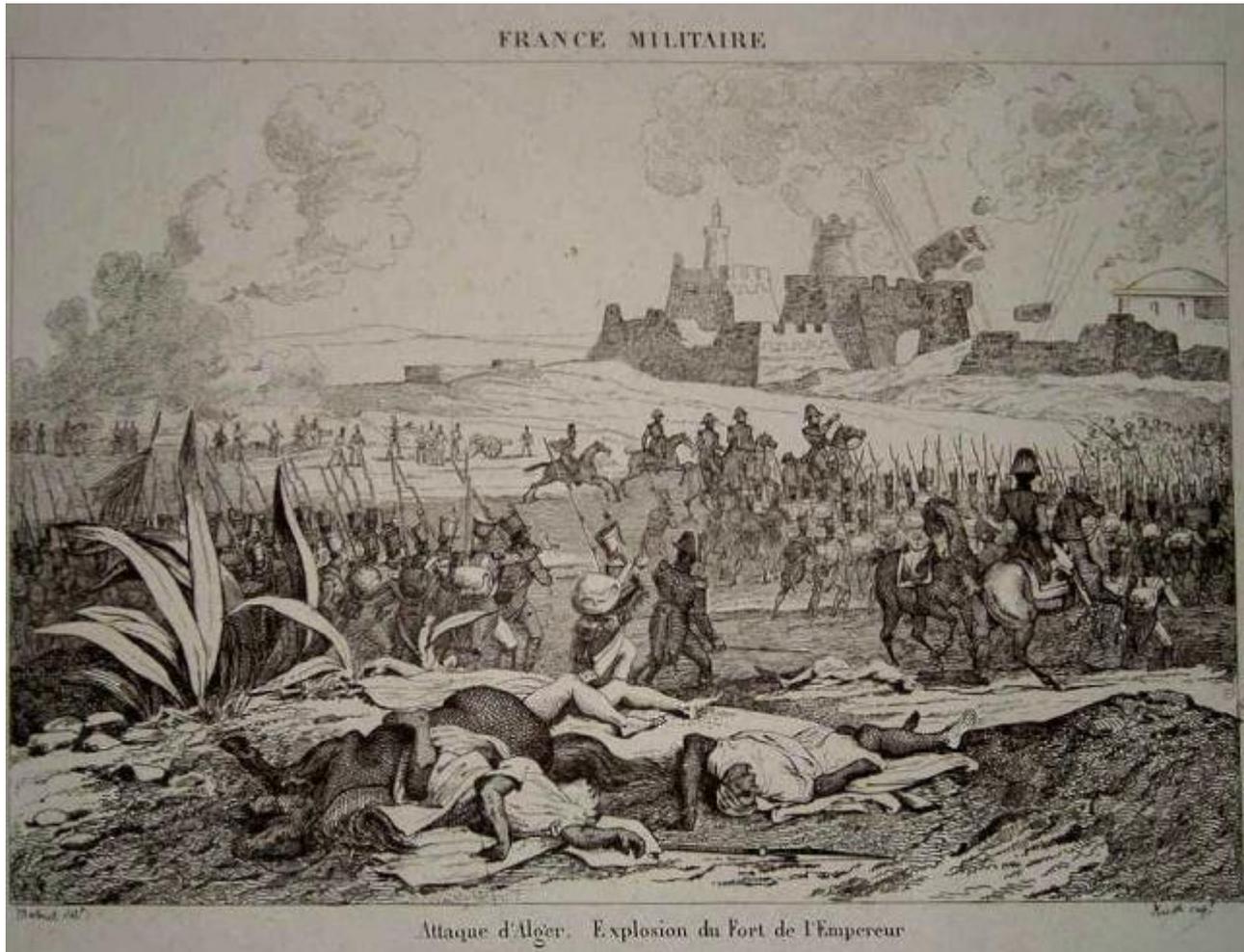


Toutes les nations approuvent l'expédition (au premier rang les Etats Unis qui venaient de faire plusieurs mois le blocus d'Alger), sauf l'Angleterre qui se posait en rivale et qui s'était assez engagée, par son consul Saint John, à soutenir le Dey. Grâce au travail du bagne de Toulon, une imposante marine s'apprête, soutenue par 103 vaisseaux de guerre.

L'Angleterre, en voie de perdre l'hégémonie acquise après Trafalgar, en Méditerranée, cherche à tout prix à empêcher ce débarquement. Son ambassadeur à Paris, Lord STUART, veut en dissuader Charles X qui, n'ignorant rien, se fait rare pour l'Anglais. C'est sur le Baron d'HAUSSEZ, artisan de notre puissante marine, qu'il voit comme un adversaire, que Lord STUART va déverser vertement ses griefs. Le Baron le laisse s'exprimer puis émet cette célèbre réplique " Milord !...je n'ai jamais souffert qu'on prit avec moi un ton de menace, je ne souffrirai pas davantage qu'on le prit envers le gouvernement dont je suis membre...Nous ne sommes plus au temps où vous dictiez vos lois à l'Europe...La France insultée n'a besoin de personne pour laver l'affront fait à son pavillon...La France se fout de l'Angleterre...Notre marine partira de TOULON et se mouillera aux Baléares puis appareillera sur l'Ouest d'ALGER... Vous voilà informé de sa marche et vous pouvez la rencontrer si la fantaisie vous en prend. Mais je sais que vous ne relèverez pas le défi que je vous porte parce que vous n'êtes plus en état de le faire.

Cette puissante marine (la France construisait alors les meilleurs navires) c'était l'œuvre de D'HAUSSEZ. Les Anglais redoutaient cette marine comme son amiral. Mais quel ministre! Et quelle confiance en ses marins.

.....Les choses ont bien changé. Par Lucifer! de tels propos, une telle énergie, ne seraient même plus envisageables de nos jours car nous avons, heureusement, l'ENA qui nous produit ces spécimens louvoyant tous azimuts à gauche, ou à droite - gauche, ou à gauche- droite, ou on ne sait où, qui n'ont plus autant (sinon nullement) à cœur l'amour de cette patrie et assistent, complaisants, que dis-je, œuvrent activement, à son vertigineux déclin.



DUPERRE et De BOURMONT.

DUPERRE : https://fr.wikipedia.org/wiki/Guy-Victor_Duperr%C3%A9

Le baron Victor Guy DUPERRE, est né à La Rochelle le 20 février 1775 et mort à Paris le 2 novembre 1846. C'est un officier de marine français des 18^e et 19^e siècles. Amiral de France en 1830 pair de France et ministre de la Marine et des Colonies.

L'amiral DUPERRE dut son grade au roi Charles X. Il faut dire à son avantage que c'était un habile marin, probablement du gabarit de ceux qui auraient pu faire de Trafalgar une victoire. Il avait obtenu, sous l'Empire, un commandement aux Antilles, où, avec peu de moyens, il avait infligé aux Anglais de cuisantes défaites maritimes.

Les Anglais, jaloux du renouveau de la puissance maritime française et qui poussaient, par Saint John, leur consul en Alger, le Dey contre la France depuis des années, le savaient et c'est probablement une des raisons qui les firent hésiter à rentrer dans le conflit.

DUPERRE était assez rebelle au ministre de la marine, le Baron d'HAUSSEZ (auquel il succéda sous Louis Philippe). En fait, DUPERRE, plus ou moins impliqué dans le complot qui devait renverser Charles X, était bien conscient du mécontentement grandissant qui régnait en France depuis la mise en place du trop autoritaire ministre POLIGNAC (ordonnances de Saint Cloud bafouant les volontés du peuple exprimées aux élections). DUPERRE était, tout comme le dauphin, réticent au débarquement.

Parti de Toulon, avec une escadre de 672 embarcations, 102 navires de guerre, le 25 mai 1830, Duperré multiplia les difficultés. Prétendant- alors que l'évidence révélait le contraire-que la mer n'était pas propice au débarquement (devant ses officiers médusés), il ne faisait qu'apparaître devant ALGER et SIDI FERRUCH pour gagner les Baléares au plus tôt (et y attendre le renversement de Charles X). Pensez donc avec une armée à bord, des chevaux qui trépignaient. Cela dura du 25 mai au 13 juin.

Car le 13 juin, devant *Torré Chica* (plage de débarquement proche du marabout de SIDI FREDJ (SIDIFERRUCH pour les Français), DUPERRE évoqua une fois de plus l'état de la mer. A bord les hommes grognaient et les chevaux piaffaient. Il est vrai que les débarquements antérieurs des divers européens avaient échoué. Le souvenir du désastre de Charles Quint à Alger après sa défaite de DJEMAL planait sur le commandement. Les Américains venaient de faire une mauvaise expérience après plusieurs mois de blocus d'ALGER.



Amiral Guy, Victor DUPERRE



Maréchal comte de BOURMONT Louis, Auguste

De BOURMONT : https://fr.wikipedia.org/wiki/Louis_Auguste_Victor_de_Ghaisne_de_Bourmont

Louis Auguste Victor de GH AISNE, comte de BOURMONT, maréchal de France, né le 2 septembre 1773 et mort 27 octobre 1846 à FREIGNE en Maine-et-Loire.

De BOURMONT, officier royaliste (légitimiste) qui s'était illustré avec NEY (auquel il s'opposa ensuite) sous l'Empire, finit par se rendre compte de l'hostilité de DUPERRE. Il prit sa décision "monsieur" (et non "mon cher amiral"), demain nous débarquerons: c'est moi qui vous le dis!...". De BOURMONT eut été certainement capable de relever DUPERRE de son commandement.



Bataille de Sidi KHALEF



Débarquement de l'armée française à Sidi FERRUCH



Combat aux portes d'Alger

Ce sont des hommes et des chevaux "à bout" qui foulent la plage de *Torré Chica* sous les boulets turcs. DUPERRE regagne vite le large sans compléter le débarquement.

Averti du succès terrestre de nos armes, DUPERRE voulut alors partager les lauriers de De BOURMONT, il se livra à des canonnades bien inutiles puis laissa l'impression par son rapport qu'elles avaient été déterminantes pour la prise d'Alger.

Nous avons noté que DUPERRE prit le ministère de la Marine sous Louis Philippe. Fidèle légitimiste, le Baron d'HAUSSEZ dut s'exiler et fut condamné par contumace et De BOURMONT, qui refusa de prêter serment à Louis Philippe, connut aussi la disgrâce. Il tenta de soulever des Provinces du Sud-ouest contre le régime en place. Il ne put revenir en France (exilé et rentré au service de l'Espagne) qu'en 1840 pour finir -a-t-on dit- plutôt misérablement.

Sans avoir à condamner le gouvernement de Louis Philippe, il faut reconnaître que ces hommes auraient mérité un autre sort. Mais combien avons-nous connu depuis, chers compatriotes, de destinées semblables.

La gloire est vaine et fausse monnaie. (MONTAIGNE).

6/ LE TEMPS BENI DES COLONIES. (Auteur Manuel GOMEZ)

Source : <http://magoturf.over-blog.com/2015/06/le-temps-beni-des-colonies.html>



Manuel GOMEZ



La presse algérienne, comme les partis politiques, à l'exception du FLN de M. Bouteflika, de sa famille et de ses « copains », n'est pas tendre sur la visite éclair de François Hollande qui, en fait, s'est fait le porte parole de l'aphasique Président algérien, qui n'a même pas pu se montrer à ses côtés lors de la conférence.

Le quotidien « *Le Matin* » titre même à la Une « *Merci pour ce moment* », se référant au livre de Valérie TRIERWEILER. Il va même jusqu'à accuser HOLLANDE de tromperie lorsqu'il annonce que les pourparlers sont avancés pour l'implantation d'une usine Peugeot/Citroen alors qu'en réalité ce grand projet se dirige plutôt vers les voisins marocains en 2019, pour un million de dollars. Et que l'Algérie devra se satisfaire d'un lot de consolation, comme la modeste usine Renault construite dans la hâte près d'ORAN. (*Et il ne se trompe pas puisqu'il s'avère que l'usine Peugeot/Citroen sera bien construite au Maroc, avec une prévision de 90.000 véhicules/an*)

« *Merci pour ce moment* », Monsieur le Président, les Algériens se souviendront de vous, de vos assurances sans retenues et de votre séquence d'anthologie politique comme ils se souviennent d'un autre président socialiste, François MITTERRAND.

Dans ce même quotidien, sous la signature d'Ahcène BETTAHAR : « *François HOLLANDE ne nous aime pas. C'était du grand « foutage de gueule » et une offense singulière à l'endroit des chefs d'état lucides qu'il côtoie* ».

Kacem MADANI : « *Nous savions le jeu politique pervers mais là il est quasi burlesque. Dieu que tout cela est pathétique* »

Yacine K. : « *Le président a été très occupé à nous vendre un président algérien brillant à le rendre jaloux. De mémoire d'algérien jamais un président français n'a osé une telle extravagance et en public qui plus est.*»

Toujours dans « *Le Matin* », Slimane BENTOUCHA remet les pendules à l'heure sur la repentance réclamée à corps et à cris par certains algériens et quelques pieds-rouges et métropolitains qui haïssent la France au point de la mépriser : « *Il est certain que celui qui a vu deux choses peut choisir plus facilement que celui qui n'a pas de choix. C'est pourquoi une bonne partie des algériens qui ont connu les années fastes de l'Algérie est unanime à dire qu'avant les jours étaient meilleurs que ceux qu'ils vivent actuellement et ceux à venir. En partant, la colonisation nous a laissé un patrimoine inestimable que nous n'avons malheureusement pas su conserver, soit par ignorance, soit par bêtise. Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les villas et les immeubles encore visibles pour constater les dégâts. Ces belles constructions, entourées de grillages et de roses, bien peintes, avec des entrées magnifiques. Les rues paisibles et ombragées, bordées de grands arbres, avec de l'eau fraîche, les salles de cinéma, les stades de foot, de volley, les courts de tennis, les piscines, etc. Après le départ des colons nous n'avons pas su garder ce patrimoine dans l'état où ils nous l'ont laissé. Finalement c'est nous les perdants en voyant nos villes et villages en 2015, avec la saleté partout. Tout le monde se dit musulman, tout le monde s'accorde à dire que la propreté fait partie de la foi et nos mosquées sont pleines, mais une fois dehors on devient des êtres inqualifiables. Est-ce que nos villes et nos villages ressemblent à ceux des années 1960 ? Est-ce que les gens sont heureux d'y vivre ? La plupart de nos enfants n'ont pour seule distraction que les rues. Les « maisons de jeunes » ne reçoivent que les garçons. Comme si le mot « jeune » leur était uniquement réservé et qu'il est préférable de ne pas parler des femmes, elles n'ont pas le droit aux loisirs. Avant on ne s'ennuyait jamais dans nos villes et nos villages. Aujourd'hui il ne reste rien de tout cela, sauf des souvenirs qui nous font tant souffrir et cette nostalgie qui nous détruit...Dommage !* »

Il est vrai que, comme les Algériens, on peut se poser la question : Quels intérêts poursuivait François HOLLANDE, lors de ce moment passé à Alger ? Sans doute que, contrairement à BOUTEFLIKA, nous manquons « d'alacrité » car nous n'avons toujours pas compris !

(Photo : Non on ne pousse pas François HOLLANDE vers la sortie d'Algérie. En revanche nous le pousserions avec plaisir vers la porte, en France.)

7/ ALACRITE...

Source : <http://www.liberte-algerie.com/editorial/alacrite-un-mot-a-retenir-4041>

“ *A* *Alacrité* ”, a dit François HOLLANDE. “ *Vacance du pouvoir* ”, vient de répondre Ali BENFLIS qui ne manque d'ailleurs pas d'enfoncer le clou en assénant que notre état des lieux national n'a nullement “ *besoin d'une expertise étrangère* ” pour être établi.

Si on sait que la situation générale du pays et le psychodrame politique qui s'y joue ont largement de quoi inspirer une telle réplique à BENFLIS, bien des observateurs en sont encore à se demander où le chef de l'État français est allé chercher ce mot... “ *alacrité* ”. Sûrement pas dans le vocabulaire courant, encore moins dans le jargon diplomatique consacré.

D'où cette autre question : pourquoi François HOLLANDE est-il allé aussi loin dans la recherche de son lexique du jour ? Et, surtout, pourquoi a-t-il opté pour un mot aussi engageant pour lui, au risque de paraître provoquant, alors qu'il pouvait se tirer d'affaire en usant de ces discours convenus en pareille circonstance ? En forçant sur la dose de manière aussi remarquable — voire aussi grossière, diraient d'autres —, HOLLANDE voulait peut-être, de manière subliminale, faire un aveu : celui de jouer pleinement le jeu, d'enfoncer les pieds dans la gadoue,... mais pour la bonne cause, celle des intérêts français du moment. C'est sans doute cela qui fait écrire à ce chroniqueur de l'hebdomadaire Marianne que le président français s'est prêté “ *en toute simplicité* ” à la propagande du régime algérien. Comme quoi, les mots les plus compliqués et les moins usuels sont parfois les mieux indiqués pour dire certaines choses, indicibles autrement, ou, tout au moins, donner la bonne piste de lecture à son auditoire.

Au-delà du mérite de François HOLLANDE d'avoir agi, en son âme et conscience, pour les intérêts de son pays et même ceux de la langue française dont il vient de vulgariser un mot que les Algériens - et même les Français, d'ailleurs - ajouteront sans nul doute à leur “langage quotidien” pour un usage approprié, il convient de s'interroger si ces intérêts-là sont de ceux qu'on qualifie généralement de “bien compris”. Les Algériens en doutent fort. Beaucoup de Français aussi.

Et aussi sur le même sujet :

<http://www.lematindz.net/news/17712-lalgerie-est-un-regime-sans-visage.html>

<http://magoturf.over-blog.com/2015/06/le-docteur-hollande-au-chevet-de-bouteflika.html>

<http://www.jeuneafrique.com/236588/politique/la-lutte-contre-le-terrorisme-au-coeur-de-la-visite-dhollande-a-alger/http://www.jeuneafrique.com/mag/235774/politique/algerie-pour-se-soigner-rien-ne-vaut-paris/>



NDLR : « Alacrité » (et non pas Allahcrité) employé dans ce cas est un oxymore : Définition du *Petit Larousse* : vivacité gaie, entraînant, enjouement...

Ce mot a été initialement prononcé par Laurent FABIUS. Car cela fait un an qu'il dégage son alacrité, chaque fois qu'on lui parle de BOUTEFLIKA. Alacrité communicative donc, puisqu'elle a gagné François HOLLANDE....

8/ Gastronomie : Oran rate le record de la plus grande paella au monde

Ce qui devait être la plus grande paella du monde et, du coup, figurée dans le Guinness Book des records a complètement brûlé et nécessité l'intervention des sapeurs pompiers...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : http://www.elwatan.com/regions/ouest/oran/gastronomie-oran-rate-le-record-de-la-plus-grande-paella-au-monde-18-06-2015-297615_135.php

9/ NOS CHERS SOUVENIRS

--Etre Français... (Source Mr Henri DELIESSCHE)

Ce document vidéo est superbe : <https://www.youtube.com/embed/PTqcf8OjJ34>

--Décisions de Justice (Source Mr Serge AMORICH)

Trois décisions de la CAA de Marseille négatives pour les supplétifs de statut civil de droit commun (européens) -En PJ n° 2 -

-- La vérité si je mens ! (Sources Mrs J. CATALDO et L. LARGE)

Georges PERNOUD (Thalassa) est un homme d'affaires avisé....En PJ n° 3 -

--Vérités sur l'Algérie.....d'avant 1962. (Source Mr HAUSSER)

« Peut-être que votre professeur d'économie vous a enseigné que la pauvreté du Tiers-Monde est l'héritage de la colonisation. Quel non-sens ! Le Canada a été une colonie, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou Hong-Kong. En fait le pays le plus riche du monde, les Etats-Unis, fut jadis une colonie. Par contraste, l'Ethiopie, le Libéria, le Tibet, le Sikkim, le Népal et le Bhoutan ne furent jamais colonisés et pourtant ils abritent les populations les plus pauvres du monde... »

(Walter William - Africain Américain Professeur d'économie à l'Université de Virginie (Etats Unis)

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.algerie-verite.com/colons-et-pieds-noirs.php>

--Le Désert des reines (Source Auteur Jean-Marc BARROSO)

Étudiante en médecine à Ouahrân (ORAN) dans les années quatre-vingt, NOUARA la rebelle bouscule les repères sociaux et culturels ancestraux, inconcevable outrage pour son frère croyant pratiquant.

Menacée par des jusqu'au-boutistes religieux, NOUARA ne connaîtra jamais la petite DIMYA, piètre ange gardien, garçon manqué manipulée par la vieille CHERIFA non moins révoltée.

D'autres destins de femme apparaissent en filigranes autour de NOUARA, dans la vieille ville de BISKRA où elle est cloîtrée. Fuites entre ORAN et BISKRA, violences inouïes au sein d'un même foyer bourgeois d'apparatchiks, manifestations populaires, le suspens quasi cinématographique se développe ici au service de problématiques universelles contemporaines.

"Reine" est la femme engagée, consciemment ou non, dans la quête d'une dignité.

"Désert" demeure la société gangrenée par des pouvoirs iniques millénaires qui cantonnent, à n'importe quel prix, la femme dans un statut d'infra-être.

ISBN : 9782342030358 -216 pages- Edition brochée - 20,95 euros.

Ce livre est disponible à la vente au format papier et au format numérique (PDF). Pour vous le procurer :

-au format papier, sur le site Internet de *Mon Petit Editeur* (www.monpetitediteur.com) ou en librairies, sur commandes ;

-au format numérique, sur le site Internet de *Mon Petit Editeur* (www.monpetitediteur.com).

EPILOGUE BOUFATIS

Année 2008 = 11 872 habitants

La pollution au Lac OUM EL GHALAS est naturelle ou industrielle ?

Source : <http://www.tlemcen.info/articles-algerie-oranie-322.html>

Lac OUM-EL-GHALAS : « La pollution est naturelle »

Les analyses ont montré que la pollution est due à la remontée, à la faveur des fortes précipitations, des eaux très chargées en matières organiques.

Les dernières chutes de pluies de cet hiver ont provoqué une pollution au niveau du lac DAYA, zone humide protégée, à OUED TLELAT. Quotidiennement, des quantités de poissons d'eau douce flottent sur l'eau du lac sans vie et sont récupérées par des revendeurs sans scrupule. La pollution du lac OUM EL GHALAS, une zone humide située à cheval entre les communes de BOUFATIS et OUED-TLELAT est due à un phénomène naturel, indique-t-on mardi auprès de la Direction de wilaya de l'Environnement.

Selon la chargée de la communication, après les analyses qui ont été prélevées la semaine dernière sur ce site où des poissons morts ont été découverts, il s'est avéré que les résultats obtenus des prélèvements et qui ont été communiqués par

le laboratoire de l'Université d'ORAN ont démontré que la pollution est due à la remontée des eaux très chargées au niveau du lac en provenance du Barrage SARNO de SIDI BEL ABBES vers OUED TLELAT.

A la suite des crues qui ont été enregistrées après les fortes chutes de pluies de décembre dernier, les eaux charriées par ces deux cours d'eau étaient pleines de matières organiques qui ont étouffé les poissons.

L'on saura que le lac OUM EL GHALAS dit TILAMINE est une zone humide située au sud de la wilaya d'ORAN. Elle est constituée, à l'image des sept autres zones humides de la région, par des aires de repos et de détente pour les familles ainsi que les amateurs de la pratique de la chasse au gibier et la pêche à la ligne. Une opération de nettoyage de ce site sera organisée le 1^{er} février prochain, indique-t-on, ce mardi, à la Direction de l'Environnement, avec le concours des services techniques des APC de BOUFATIS et OUED TLELAT et le mouvement associatif. Pour un habitué du lac, défenseur de l'environnement, il s'agit d'une pollution causée par « les eaux industrielles déversées ».



BOUFATIS ex SAINT LOUIS

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO